

TARIFS

TÉLÉSURVEILLANCE DES LOCAUX PROFESSIONNELS

À partir de
39,90 €
HT/mois

Tarifs Télésurveillance des locaux professionnels en euros HT (TVA de 20 %) applicables au 01/09/2019

LES SERVICES INCLUS DANS LA FORMULE

Gestion des alarmes 24/7 par nos Centres de surveillance APSAD P5 (protection contre les risques de cambriolage, agression, vandalisme, squat)

Dissuasion de l'intrus par la sirène d'alarme et la téléinterpellation

Selon les moyens d'analyse à notre disposition, **envoi de l'intervenant sécuritaire et/ou des Forces de l'Ordre**

Alerte Info Service :

- activation et désactivation du système d'alarme via l'application mobile disponible sur l'App Store et Google Play
- réception des informations par notification, e-mail ou SMS (hors coût SMS : 0,10 € TTC/SMS)

Alerte Coupure Secteur :

- suivi de l'alimentation électrique
- alerte en cas de coupure par notification, e-mail ou SMS

Mise en place de la Convention d'Assistance en cas de sinistre (selon Conditions Générales) :

- gardiennage jusqu'à 48 heures
- réparations d'urgence à hauteur de 230 € TTC
- nettoyage du site dans la limite de 15 heures
- assistance aux démarches administratives
- soutien psychologique par téléphone dans les 15 jours (1 séance de 45 minutes suivi d'un second échange si nécessaire)
- rapatriement depuis la France métropolitaine hors Corse et Monaco

LE MATÉRIEL ET SA MAINTENANCE

Le contenu du matériel mis à disposition :

- 1 centrale d'alarme avec transmetteur IP-GSM/GPRS
- 1 sirène d'alarme déportée (environ 100 dB)
- 1 clavier
- 2 badges
- 1 détecteur d'ouverture ou 1 détecteur de mouvement
- 1 détecteur visio images

Pendant toute la durée du contrat :

- télémaintenance
- changement des consommables (piles et batterie)
- test cyclique quotidien de vérification du bon fonctionnement de la liaison téléphonique

LES FRAIS D'INSTALLATION ET DE MISE EN SERVICE

Conseils sur l'implantation, installation du matériel, contrôle du fonctionnement des différents équipements et de la liaison avec le Centre de surveillance, formation à l'utilisation du système.

199 € HT

Les options et autres services

NOS OPTIONS

SOUS FORME D'ABONNEMENT

Clavier	3,40 € HT/mois
Sabot de porte	2,50 € HT/mois
Télécommande	1,80 € HT/mois
Détecteur d'ouverture	2,40 € HT/mois
Pack 3 détecteurs d'ouverture	5,90 € HT/mois
Pack 5 détecteurs d'ouverture	8,00 € HT/mois
Détecteur de mouvement	3,00 € HT/mois
Pack 3 détecteurs de mouvement	8,40 € HT/mois
Pack 5 détecteurs de mouvement	12,60 € HT/mois
Détecteur Petit Animal poids adulte <15 kg	3,00 € HT/mois
Détecteur Visio Images	4,20 € HT/mois
Détecteur de fumée	3,80 € HT/mois
Détecteur extérieur	10,00 € HT/mois
Pack détection extérieure :	
Détecteur extérieur + sirène extérieure avec flash	13,50 € HT/mois
Sirène interne déportée	3,40 € HT/mois
Sirène extérieure avec flash	5,10 € HT/mois
Test cyclique supplémentaire	1,25 € HT/mois

Caméra de vidéosurveillance	7,00 € HT/mois
Sonde inondation*	2,00 € HT/mois

LE MATÉRIEL À LA VENTE

Badge d'activation et de désactivation Frais d'expédition inclus	4,20 € HT
Boîtier pour clés Frais d'expédition inclus	33,70 € HT
Filtre Maître ADSL	15,90 € HT
Pancarte extérieure	12,50 € HT
Paire de CPL	45,75 € HT

*La sonde inondation est reliée au système de télésurveillance et fonctionne en permanence que le système soit en marche ou à l'arrêt. Elle détecte sur sa zone d'implantation les fuites d'eaux domestiques. Ses déclenchements donneront lieu à un traitement par le Centre de surveillance identique à celui prévu pour la détection de fumée.

LES AUTRES SERVICES

ENVOI D'UN INTERVENANT SÉCURITAIRE

• En cas d'effraction	Gratuit
• Sans constat d'effraction	57,70 € HT par intervention

DÉPLACEMENT DU CONSEILLER TECHNIQUE

• Maintenance	Gratuit
• Hors maintenance	99,00 € HT par intervention

CHANGEMENT DE CONFIGURATION 145,00 € HT (Forfait lié à la nouvelle installation)

DÉMÉNAGEMENT

(Forfait lié à la désinstallation et réinstallation du matériel)

• Un par année contractuelle (à compter de la 2 ^e année)	Gratuit
• Pour tout déménagement supplémentaire	145,00 € HT

RONDE DE SÉCURITÉ 33,50 € HT par ronde

FRAIS DE GARDIENNAGE 25,10 € HT (En cas d'effraction, 48 heures de gardiennage comprises par heure dans le cadre de la Convention d'Assistance)

DIVERS

• Frais de désinstallation du matériel (En cas de résiliation intervenant en dehors des modalités contractuelles)	145,00 € HT
• Indemnité de non restitution du matériel	1 000 € non soumis à TVA
• Indemnité forfaitaire de frais de de recouvrement	40 € non soumis à TVA
• Frais d'incident de paiement	6,30 € HT par opération

Document contractuel. Tarifs Télésurveillance des locaux professionnels. Tarifs en euros HT (TVA à 20 %) applicables au 01/09/2019.